
PROVINCE DE QUÉBEC37^e LÉGISLATURE1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 16 JUILLET 2003

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR**Québec, le 16 juillet 2003**

Aujourd'hui, à dix-huit heures quarante-six minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner les projets de loi suivants :

n^o 1 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (*titre modifié*)

n^o 16 Loi n^o 1 sur les crédits 2003-2004

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par l'honorable Administrateur du Québec.